

# Contribuables : la fronde du collectif citoyens prend forme

Article exclusif

réservé aux abonnés Voir l'offre Digital

Votre crédit de bienvenue en cours : 16 articles

Publié le 22/10/2015 à 03:51, Mis à jour le 22/10/2015 à 08:29

## Société



La première réunion des citoyens relais s'est déroulée vendredi dernier et le collectif des contribuables des Terres d'Aurignac compte pour l'instant vingt-six citoyens relais./Photo DDM, Y.CS.

La première réunion des citoyens relais a eu lieu vendredi dernier à la mairie de Terrebasse. En effet, le collectif des contribuables des Terres d'Aurignac développe un réseau de citoyens relais dans les 19 communes des Terres d'Aurignac. Ce réseau de proximité permet de mettre en œuvre les actions du collectif, de renseigner et d'aider les contribuables dans chaque commune.

«Toutes les personnes qui le souhaitent sont les bienvenues» a déclaré d'emblée le président du collectif Francis Dignat. Aujourd'hui, il y a vingt-six citoyens relais du collectif dans les communes des Terres d'Aurignac. Seules celles de Peyrissas, Peyrouzet et Esparron ne sont pas encore pourvues.


Lors de cette réunion, Francis Dignat, président du collectif, a recentré les objectifs de ce collectif et ceux des citoyens relais : «Nous voulons manifester notre mécontentement, dire que les élus ne peuvent pas augmenter abusivement les impôts sans que les contribuables ne puissent pas bouger, cela voudrait dire accepter, être passif, être fataliste. Non, nous ne sommes pas passifs ! Ce que l'on voulait, c'est dire : «Vous avez été élu, vous avez engagé un budget qui nous met en difficulté mais notre obligation de contribuable nous oblige à payer. Malgré notre mécontentement, on va payer mais on va faire savoir que l'on n'est pas content».

## Participer au conseil communautaire

Le président du collectif poursuit : «Ensuite, la seconde démarche, c'est de commencer à agir pour 2016. 2015 les carottes sont cuites, 2016, elles ne le sont pas du tout ! Dès maintenant, il faut mettre une pression très forte sur les élus pour élaborer le budget de 2016 (...). L'action majeure est pour 2016 donc il faut commencer maintenant.» Suite à cette réunion, un document a été élaboré, présentant le collectif mais surtout indiquant le nom des citoyens relais qui vont aller à la rencontre des habitants dans chaque village. Certains citoyens relais ont déjà eu l'idée de faire une permanence dans leur commune pour informer les contribuables. Le collectif organisera une autre réunion début novembre, lorsque les locataires auront reçu leur taxe d'habitation et en attendant, il invite toutes les personnes qui le souhaitent à assister en silence au conseil communautaire qui se déroulera ce jeudi 22 octobre à 18 h 30 à Aurignac.

Y.CS

AURIGNAC SOCIÉTÉ

- 
-  (Le Parisien)
- 
- 

### A LIRE AUSSI



#### Inauguration d'une nouvelle unité à l'usine

- Enora Malagré répond à Elodie Gossuin : «Elle n'a pas envisagé qu'elle pouvait...»
- 7 questions taboues sur la sodomie
- Randonneur disparu : le corps retrouvé à 2700 mètres d'altitude
- Disparition inquiétante dans l'Hérault : un appel à témoins pour retrouver la...

Recommandé par

## Donner votre avis !

CHARTRE DE MODÉRATION

VOTRE COMMENTAIRE :

Votre commentaire est soumis à notre charte de modération. En cas de non-respect (propos racistes ou insultants...) il ne sera pas publié. Cliquez ici pour écrire et merci pour votre contribution.

Suivre ce fil de discussion

Envoyer ce commentaire